



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Boussole21.ch – outil de référence pour des projets durables

Les Cantons de Vaud, Valais et Fribourg signent une convention intercantonale pour la durabilité

Les Cantons de Vaud, Valais et Fribourg annoncent avoir signé en mars dernier une convention intercantonale de collaboration pour la mise à jour et la gestion de l'outil de référence en matière d'évaluation de la durabilité *Boussole21*. Lancé en 2006 par l'Etat de Vaud, cet outil d'analyse en ligne permet aux décideurs et décideuses d'évaluer et d'optimiser leurs projets sous l'angle de la durabilité. La nouvelle collaboration intercantonale permet aux trois signataires de garantir la qualité méthodologique des développements de l'outil.

En 2020, les Etats de Vaud, du Valais et de Fribourg ont émis le souhait de conclure un partenariat pour l'expansion et la conduite du logiciel *Boussole21*. C'est aujourd'hui chose faite puisqu'une convention intercantonale a été signée en mars 2021. Elle permet d'assurer un suivi de qualité et des développements communs de l'outil informatique, tout en optimisant les coûts pour les partenaires. Afin de mener à bien cette collaboration, le Bureau de la durabilité de l'Etat de Vaud (BuD), rattaché au Département des institutions et du territoire (DIT), a coordonné l'implication des entités fribourgeoises et valaisannes en charge du développement durable.

Boussole21, outil d'évaluation en ligne de la durabilité

Développé par l'Etat de Vaud dès 2006, *Boussole21* permet d'évaluer en ligne tout type de projets sous l'angle du développement durable et, ainsi, de fournir une aide à la décision pour intégrer la durabilité. Un tel outil est nécessaire pour informer les décideurs et décideuses – gouvernement et député-e-s – sur les conséquences de leurs choix, comme la loi le prévoit à Fribourg et en Valais. Il s'adresse aux responsables de projets dans les collectivités publiques, mais aussi dans les milieux économiques ou associatifs, ainsi qu'à toute personne intéressée. Disponible en français, allemand et italien, ce logiciel a été reconnu au niveau national en tant qu'outil de référence en matière d'évaluation de la durabilité et a reçu un appui financier de la Confédération.

Des développements cohérents qui coïncident avec l'Agenda 2030

Actuellement en développement, une version 2.0 de *Boussole21* sera prochainement mise à disposition des Cantons et des Communes, en parallèle à la version 1.0 encore disponible deux ans. Cette mise à jour intervient alors que le cadre de référence de la durabilité a connu des évolutions importantes depuis l'adoption de l'Agenda 2030. La version 2.0 de *Boussole21* donnera en effet plus de visibilité en matière de climat, de biodiversité, d'inégalités et de vulnérabilité lors de l'analyse d'un projet qu'avec la première version.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 mai 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DIT, Guillaume de Buren, chef du Bureau de la durabilité de l'Etat de Vaud

VS, Christel Dischinger, cheffe de projet Plan Climat Valais

FR, Marie-Amélie Dupraz-Ardiot, déléguée au développement durable du Canton de Fribourg